

Cote du document: EB 2019/126/INF.3
Date: 25 mars 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2018

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Alvaro Lario

Vice-Président adjoint
Responsable des finances en chef
et Contrôleur principal
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: a.lario@ifad.org

Advit Nath

Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du contrôle
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto

Cheffe de l'information financière
et de l'activité fiduciaire institutionnelle
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi

Responsable principale des finances
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Information**

Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2018

I. Introduction

1. Le présent document a pour objet de fournir un complément d'information relatif aux états financiers consolidés du FIDA. L'analyse qui y est faite concerne les états financiers du FIDA proprement dit, c'est-à-dire la situation et les opérations financières correspondant à l'activité principale de l'institution.

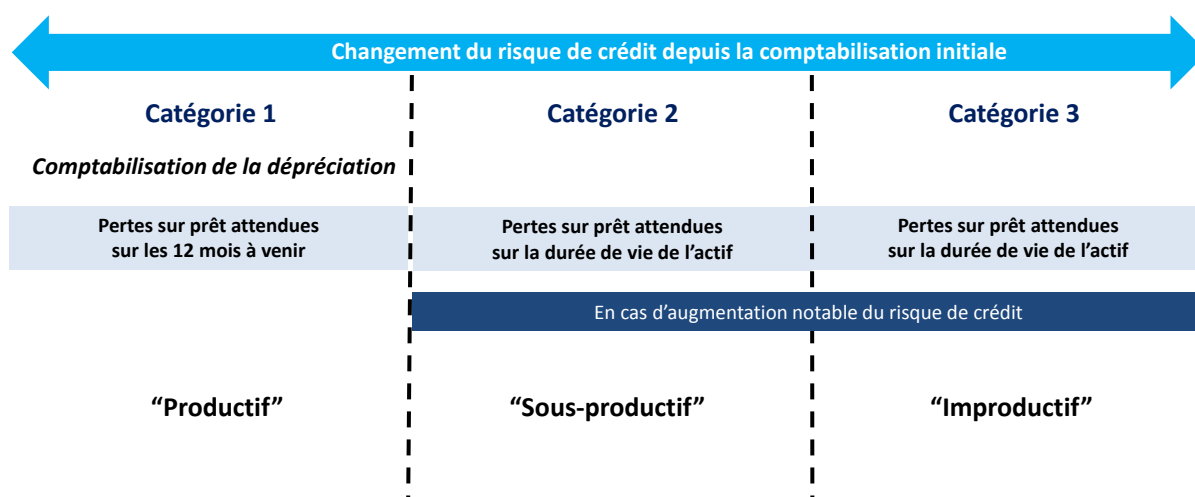
II. Contexte financier extérieur

2. En 2018, les marchés financiers sont restés instables, avec un taux d'intérêt généralement négatif dans la zone euro. Néanmoins, dans son ensemble, le portefeuille de placements du FIDA a enregistré un rendement net positif de 0,09% (contre 2,21% en 2017).
3. Les résultats globaux de l'année 2018 ont été marqués par l'incidence négative de l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux droits de tirage spéciaux (DTS) et à l'euro (EUR). Le taux de change USD/DTS a baissé de 2,4% entre 2017 et 2018, alors qu'il avait augmenté de 6,0% entre 2016 et 2017. Le taux de change USD/EUR a baissé de 4,8% entre 2017 et 2018, alors qu'il avait progressé de 13,8% entre 2016 et 2017.

III. Adoption de la section de la norme IFRS 9 relative aux dépréciations

4. La norme internationale d'information financière (IFRS) 9 relative aux instruments financiers a été publiée en différentes phases étalées sur plusieurs années, les entités étant autorisées à adopter ces phases par anticipation. Ces phases, qui correspondent à différentes sections de la norme, ont porté sur les thèmes suivants: "classement et évaluation", "dépréciation" et "comptabilité de couverture". La première phase, classement et évaluation, a été adoptée par le FIDA en 2010.
5. À compter du 1^{er} janvier 2018, l'application de l'intégralité de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est devenue obligatoire. Le FIDA a adopté la section sur les dépréciations le 1^{er} janvier 2018; la section sur la comptabilité de couverture n'est pas applicable aux instruments dérivés actuellement utilisés par le Fonds.
6. Les nouvelles exigences relatives aux dépréciations sont fondées sur le modèle des pertes sur prêt attendues, qui remplace celui des pertes subies. Le modèle des pertes sur prêt attendues s'applique aux instruments financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts, les titres de dette et les engagements de prêt.
7. Avant janvier 2018, la dépréciation des prêts et des obligations détenus au coût amorti était calculée lorsque l'on disposait de solides éléments indiquant une détérioration de la capacité de remboursement.
8. À compter du 1^{er} janvier 2018, le FIDA a mis en place une méthode prospective relative aux pertes sur prêt attendues fondée sur un modèle en trois étapes (aussi appelées catégories), s'appliquant à la dépréciation des actifs détenus au coût amorti.
9. Le FIDA a créé une méthode prospective relative aux pertes sur prêt attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts tenant compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour pertes sur prêt attendues soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

10. La perte sur prêt attendue affiche un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles incluant des facteurs macroéconomiques.
11. La notion de perte sur prêt attendue repose sur l'application d'un modèle comportant trois catégories fondé sur l'évolution de la capacité de remboursement depuis la création ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier – c'est-à-dire depuis la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites (pour les prêts) ou la date d'acquisition des instruments par le Fonds. La dépréciation est comptabilisée soit sur la base des pertes sur prêt attendues sur les 12 mois à venir, soit sur la base des pertes sur prêt attendues sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.



12. Le tableau 1 ci-après fournit des données relatives aux titres consolidés au coût amorti (obligations et prêts) en indiquant leur valeur en dollars des États-Unis et le nombre d'instruments:

Tableau 1:
Classement dans les différentes catégories au 31 décembre 2018

Instrument	Catégorie	Nombre d'instruments	Exposition en millions d'USD	Provision en millions d'USD
Obligations	Phase 1	25	144	0,03
Prêts (encours des prêts et engagements non utilisés)	Catégorie 1	752	8 848	8
	Catégorie 2	157	1 001	36
	Catégorie 3	30	208	62
Total (obligations + prêts)		939	10 057	106
		964	10 201	106

13. Avec 964 instruments au total (obligations et prêts), l'exposition du FIDA au 31 décembre 2018 s'élevait à 10,2 milliards d'USD. La provision afférente était de 106 millions d'USD (en valeur nominale, sur une base consolidée).
14. Au 31 décembre 2018, les instruments financiers du FIDA se répartissaient comme suit:

- **Catégorie 1 – Prêts productifs:** 88% du portefeuille du FIDA. La provision pour pertes sur prêt a été calculée avec l'horizon requis d'un an et s'élève à 8 millions d'USD.
 - **Catégorie 2 – Prêts sous-productifs:** 10% du portefeuille du FIDA. Ces prêts montrent des signes d'une détérioration de la capacité de remboursement. La provision pour pertes sur prêt a été calculée pour l'ensemble du cycle de vie des prêts et s'élève à 36 millions d'USD.
 - **Catégorie 3 – Prêts improductifs:** 2% du portefeuille du FIDA. Les emprunteurs de la catégorie 3 (République populaire démocratique de Corée, Somalie, République bolivarienne du Venezuela et Yémen) ont déjà eu des arriérés. Ainsi, la provision a été calculée pour toute la durée de vie du prêt, assortie d'une probabilité de défaut de 100%, et elle s'élève à 62 millions d'USD.
15. Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Les améliorations comme les dégradations peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.
 16. Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.
 17. La méthode s'appuie sur des informations de notation officiellement disponibles sur les marchés et tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA, ainsi que d'informations qualitatives et quantitatives telles que le niveau de surendettement, la croissance du PIB et l'indice relatif à l'efficacité des pouvoirs publics.
 18. S'agissant des expositions notées, le FIDA a associé les pays emprunteurs aux notations fournies par les agences de notation à la date initiale et à la date de clôture de l'exercice. Étant donné que la norme IFRS 9 autorise des mesures de simplification pour les investissements de qualité "valeur d'investissement", les instruments financiers ayant une note équivalente à Baa3 ou supérieure peuvent être considérés comme ayant valeur d'investissement, et ils peuvent donc être classés dans la catégorie 1.
 19. Concernant les expositions et les pays non notés, une logique de notation interne a été élaborée. Ce modèle indirect part du portefeuille noté et calcule des valeurs approximatives fondées sur le niveau de revenu d'un pays, la région et le niveau de surendettement étant donné que ces indicateurs sont considérés comme les meilleures variables de substitution des indicateurs de risque de crédit d'un pays. Le classement dans les différentes catégories tient compte de la notation ainsi que de facteurs qualitatifs à la date de clôture.
 20. On a déterminé la probabilité de défaut en s'appuyant sur la principale échelle de notation de Moody's, élaborée à partir de sa propre base de données relative aux défauts et aux recouvrements (Default and Recovery Database) des entités souveraines. L'échelle de notation de Moody's a été ajustée pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défauts, ce qui a permis d'obtenir un taux de défaut moyen historique de 2,98% (contre 5,89% d'après les données de Moody's). Une probabilité de défaut de 100% a été utilisée pour calculer les pertes sur prêt attendues des prêts de la catégorie 3.
 21. La perte en cas de défaut (recouvrabilité) a été déterminée à partir des données de Moody's, calibrées en fonction du modèle opérationnel du FIDA, en tenant compte du statut de créancier privilégié du FIDA et de la dette de premier rang pour les prêts à terme garantis. La perte en cas de défaut à long terme de 22,89, calculée à partir du modèle de Moody's, a été ajustée pour tenir compte de l'expérience du

FIDA en matière de défauts en réalisant une analyse de l'historique des remboursements versés au portefeuille de prêts du FIDA depuis la création du Fonds. La perte en cas de défaut moyenne ainsi calculée pour le portefeuille de prêts du FIDA ressort à 10,04%, un meilleur résultat que celui fourni par l'ensemble de données de référence de Moody's qui tient compte de l'excellent statut du FIDA en tant que créancier et de son historique de paiements.

22. Une perte en cas de défaut de 30% a été utilisée pour les pays de la catégorie 3 en défaut conformément à la méthode que Standard and Poor's applique aux banques multilatérales de développement ayant un statut de créancier privilégié modéré.
23. Les données d'entrée et les hypothèses relatives au risque de crédit (à savoir, la combinaison de notes de crédit, les critères de classification, la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et la logique appliquée en l'absence de notation) ont été validées par l'Unité de gestion du risque financier du FIDA.

IV. Situation financière (FIDA seulement)

24. L'exercice 2018 était la dernière année de la période couverte par la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10: 2016-2018). FIDA11 (2019-2021) a été adoptée en 2018. Les approbations correspondant aux prêts, aux dons et au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), ainsi que les contributions reçues ont été conformes aux scénarios de FIDA10 et de FIDA11.
25. Le total des actifs du FIDA (sur la base de la juste valeur) s'élevait à 8 milliards d'USD à la fin de l'année 2018 (2017: 7,7 milliards d'USD).
26. Le total de l'encours net des prêts (sur la base de la juste valeur) a augmenté, passant de 5,8 milliards d'USD à la fin de 2017 à 5,9 milliards d'USD à la fin de 2018. Cette évolution est le résultat de l'effet net des décaissements supplémentaires et des rentrées de prêts, de l'évolution négative des taux de change et de l'adoption de la section de la norme IFRS 9 relative aux dépréciations.
27. Le FIDA a reçu des instruments de contribution supplémentaires au titre de FIDA11, portant à 8,9 milliards d'USD le montant de ses fonds propres à la fin de l'année 2018 (2017: 8,2 milliards d'USD).
28. Le déficit total du résultat global en 2018 a été de 411 millions d'USD (2017: excédent total du résultat global de 58,7 millions d'USD).
29. La situation de trésorerie du Fonds respectait les seuils définis en la matière, avec un niveau de liquidités suffisant pour couvrir les besoins de décaissements prévus pendant deux ans¹. À la fin de l'année 2018, la liquidité représentait 11,2% du total des actifs.
30. Le risque d'échéance est le risque financier qui apparaît lorsque le calendrier et l'échéance financière des flux de trésorerie (à savoir, principal et intérêts) produits par les actifs ne coïncident pas avec ceux des passifs ayant servi à les financer. Le risque de financement, le risque de refinancement et le risque de réinvestissement sont trois des risques d'échéance les plus courants. Le FIDA n'y est pas très exposé car il est principalement financé par ses fonds propres (à savoir réserves et contributions), lesquels par définition n'impliquent pas de paiements d'intérêt/de principal.
31. Dans le cadre du mécanisme financier en vigueur (accompagnant l'emprunt), et en dépit du montant négatif des bénéficiaires non distribués (détaillé ci-dessous), le FIDA présente un montant net positif de ses fonds propres. A la fin de l'année 2018, le total des fonds propres (contributions plus Réserve générale) représentait 89,7% de l'ensemble de l'actif en valeur nominale. Il convient de noter qu'au 31 décembre 2018, le total des actifs du FIDA (8 milliards d'USD sur la base de la juste valeur)

¹ Liquidité du FIDA de 1,03 milliard d'USD/décaissements nets à effectuer conformément au niveau minimal de liquidité de 514 millions d'USD = 2,02 ans.

était suffisant pour couvrir le total de ses engagements (1 milliard d'USD), les engagements destinés aux prêts non décaissés (3,9 milliards d'USD) et les engagements non décaissés au titre du CSD (0,9 milliard d'USD).

32. Le Cadre d'emprunt souverain est un autre indicateur de risque pour lequel le ratio dette/fonds propres² ne doit pas être supérieur à 35%. À la fin de l'année 2018, ce ratio s'établissait à 6,3%.
33. Tous les paramètres du risque financier se situent à l'intérieur des limites établies par le Cadre d'emprunt souverain adopté en 2015. Les ratios financiers sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 2
Ratios financiers à fin décembre 2018, 2017, 2016 et 2015
(en pourcentage)

	Déc. 2018	Déc. 2017	Déc. 2016	Déc. 2015	Seuil
Fonds propres/total des actifs	97,3	93,0	97,3	93,5	>60*
Dette/fonds propres	6,3	5,8	3,3	2,0	<35
Liquidité/actifs	11,2	15,1	15,9	17,8	>5
Liquidité/décaissements à effectuer	2,0 ans	2,5 ans	2,2 ans	2,2 ans	
Couverture du service de la dette	0,2	0,2	0,1	0,1	<50

* Seuil établi dans l'accord-cadre avec la Banque de développement KfW.

34. L'introduction d'activités d'emprunt est également à l'origine d'un risque de taux d'intérêt (risque, pour le FIDA, de ne pas être en mesure de rembourser les intérêts en raison d'un écart entre le taux d'intérêt applicable aux fonds empruntés et le taux d'intérêt applicable à l'ensemble de son portefeuille de prêts). Le Fonds atténue actuellement ce risque en veillant à ce que les conditions de prêt applicables à ses engagements financiers correspondent à celles des fonds rétrocedés, tout en garantissant l'allocation du Système d'allocation fondé sur la performance³.
35. Le FIDA conduit ses opérations dans diverses monnaies; la majeure partie des actifs du FIDA est libellée en DTS⁴, mais aux fins de l'information financière, les livres comptables sont tenus en dollars des États-Unis. Les fluctuations du taux de change USD/DTS sont source de volatilité pour les comptes du FIDA.
36. La reconversion d'actifs en dollars des États-Unis à des fins d'information a toujours généré des mouvements de change qui apparaissent comme des gains et des pertes latents portés sur l'état du résultat global du FIDA. Autrement dit, ils n'ont pas de répercussions sur la stabilité financière du FIDA puisque le Fonds veille à disposer de suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations de décaissement. Le risque de change du FIDA est atténué en veillant à ce que les engagements au titre des prêts et des dons non décaissés (principalement libellés en DTS) aient pour contrepartie des actifs libellés dans le panier de devises du DTS. Les institutions comme le FIDA, qui évoluent dans un environnement multidevise, prévoient toujours des mouvements de change.

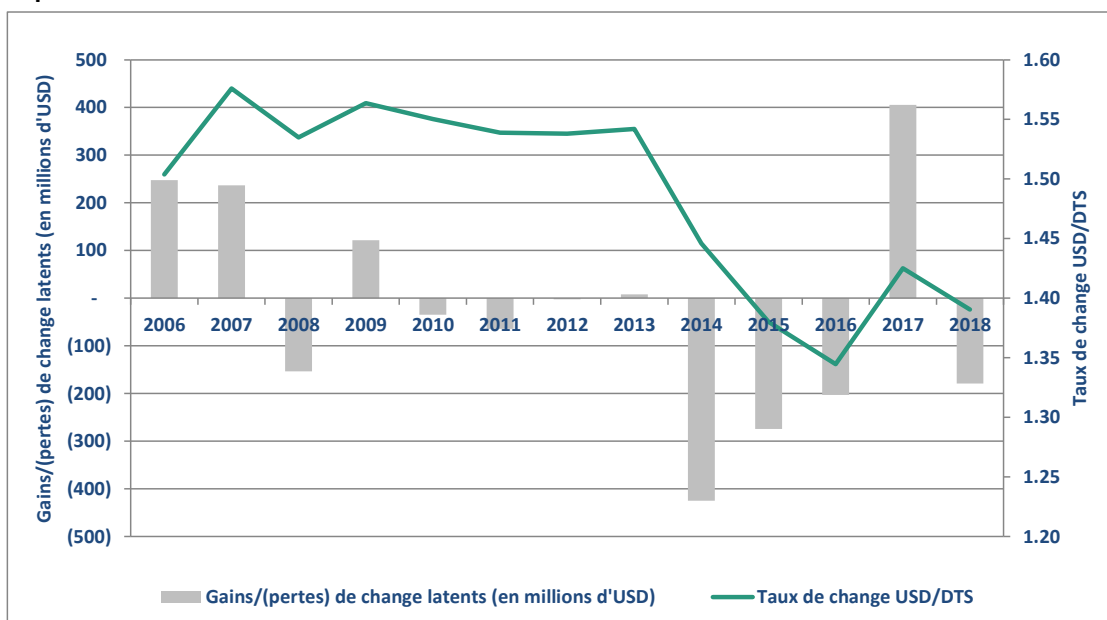
Figure 1

² Le ratio dette/fonds propres correspond: i) au rapport de la portion de l'encours total de la dette correspondant au principal des emprunts sur le montant total des contributions et de la Réserve générale (exprimés en pourcentage); ii) à la formule de calcul: (encours total de la dette en principal/contributions + Réserve générale).

³ Ainsi, les taux d'intérêt appliqués à l'encours des prêts devraient être dans l'ensemble supérieurs aux taux d'intérêt applicables aux engagements financiers.

⁴ Le DTS est un panier de devises (source: Fonds monétaire international). La valeur du DTS est fondée sur un panier de cinq devises: le dollar des États-Unis, l'euro, le renminbi chinois, le yen japonais et la livre sterling britannique.

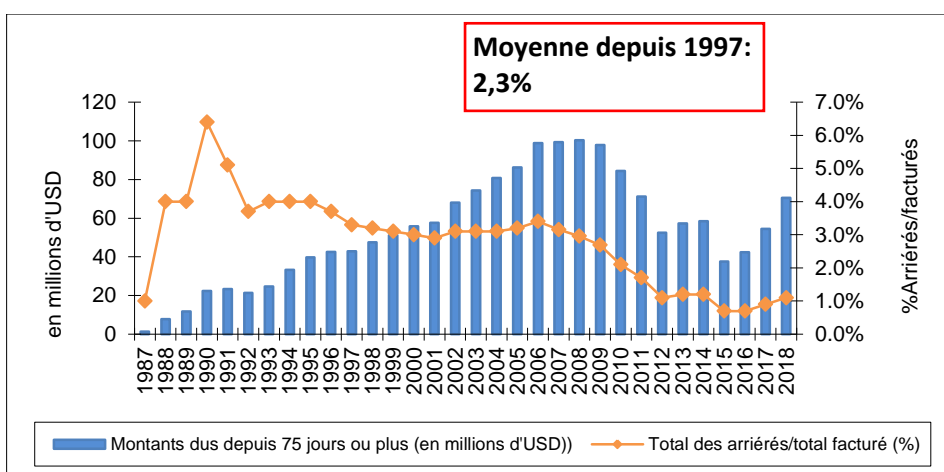
Évolution des gains/(pertes) de change latents dus aux mouvements du taux de change USD/DTS depuis 2003



37. En 2018, une perte latente de change de 150,5 millions d'USD a été enregistrée. Cette évolution s'explique principalement par la dépréciation du DTS par rapport au dollar des États-Unis. Par le passé, toutefois, ces mouvements se sont compensés, comme le montre la figure 1 ci-dessus.
38. Le Fonds jouit d'un statut de créancier privilégié et adopte plusieurs mesures opérationnelles pour réduire le risque d'accumulation du solde des arriérés (risque de défaut). Par exemple, il peut interrompre les décaissements pour les prêts en situation d'arriérés de paiement depuis 75 jours et/ou suspendre l'intégralité du portefeuille de pays. La figure 2 présente le pourcentage des montants pour lesquels le retard de paiement est supérieur à 75 jours par rapport au montant total facturé. Au 31 décembre 2018, le niveau des arriérés était inférieur à la moyenne historique de 2,3%.

Figure 2

Montants avec retard de paiement supérieur à 75 jours par rapport au montant total facturé

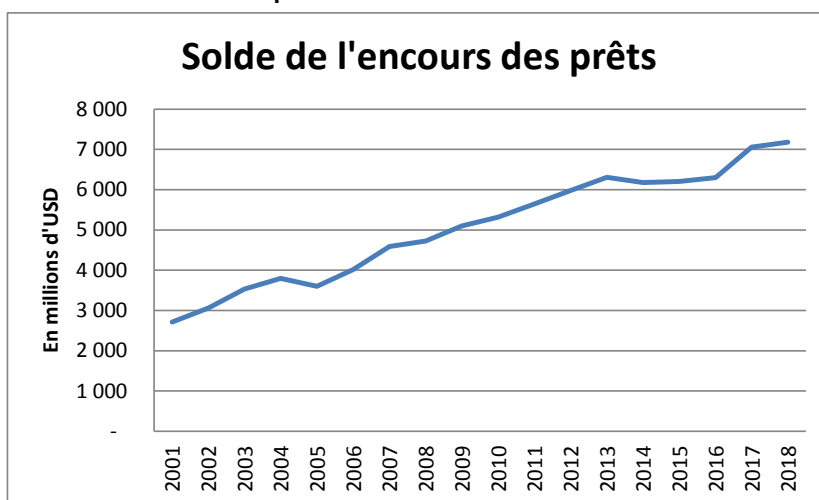


39. Les risques et la performance associés au portefeuille de placements du FIDA sont détaillés dans les notes annexes aux états financiers (voir appendice D) et dans le document intitulé "Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2018", soumis au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

V. Activités opérationnelles du FIDA

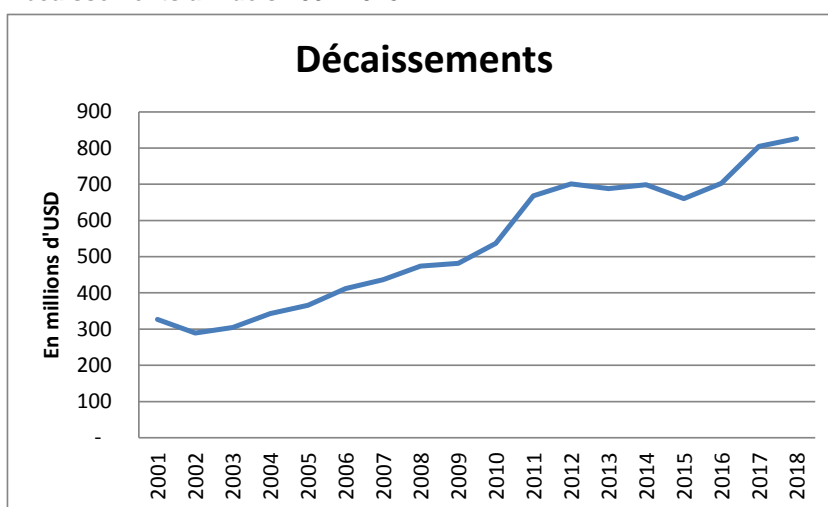
40. Au cours de l'année 2018, le Fonds a approuvé des prêts et dons pour un montant total de 1,18 milliard d'USD (1,32 milliard d'USD en 2017). Ce montant est conforme aux tendances observées durant le cycle de reconstitution (on trouvera des précisions supplémentaires dans le tableau 3).
41. Le solde de l'encours des prêts a augmenté au fil des années (comme le montre la figure 3 ci-après); la majorité des prêts du FIDA sont accordés à des conditions particulièrement favorables, avec une période de remboursement pouvant aller jusqu'à 40 ans. Les prêts sont généralement décaissés sur une période moyenne de sept à huit ans.

Figure 3
Solde de l'encours des prêts 2001-2018



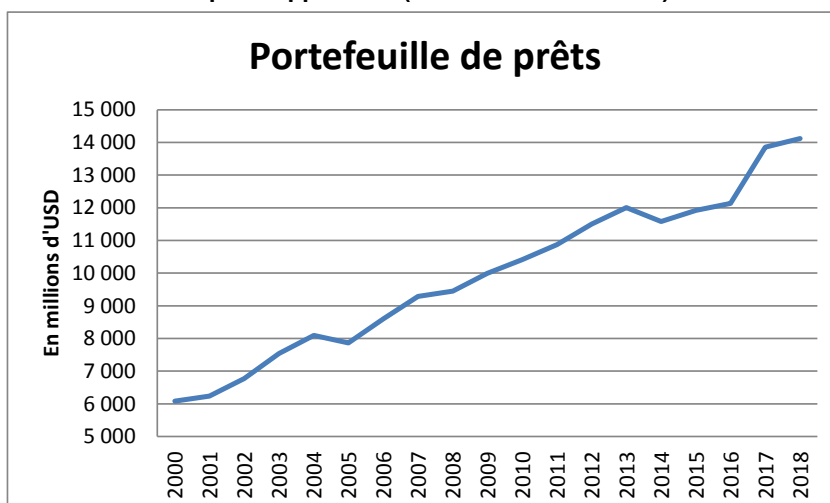
42. Dans l'ensemble, les activités opérationnelles annuelles sont en augmentation. La figure 4 illustre les tendances des décaissements pour les projets financés par le FIDA (au moyen des prêts, des dons et du CSD).

Figure 4
Décaissements annuels 2001-2018



43. La figure 5 présente les tendances du portefeuille de prêts se rapportant au total cumulé des prêts approuvés (engagés).

Figure 5
Total cumulé des prêts approuvés (moins les annulations) 2001-2018

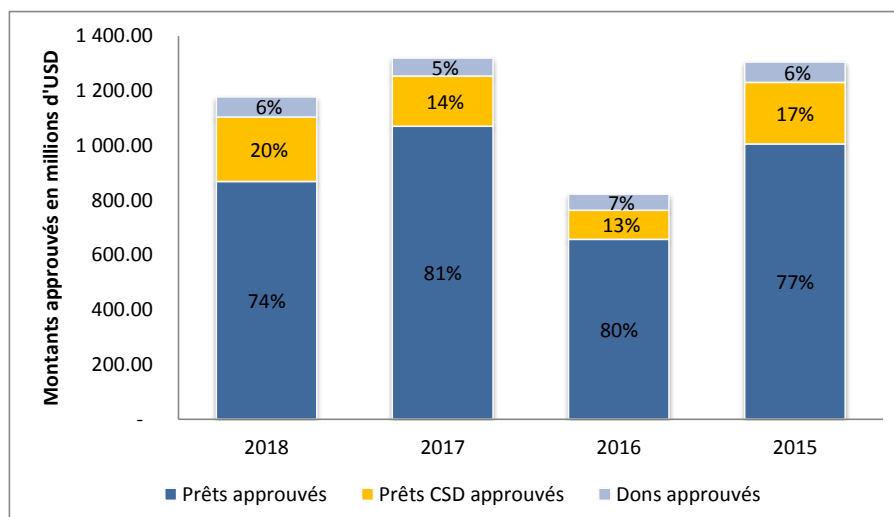


44. Le tableau 3 et la figure 6 résument les informations relatives au volume des activités opérationnelles, et aux prêts approuvés par type de produit.

Tableau 3
Flux et soldes des prêts et dons
(en millions d'USD – valeurs nominales)

	2018	2017	2016
Approuvés			
Prêts approuvés	868,9	1 069,8	657,6
Prêts approuvés au titre du CSD	234,9	183,3	105,5
Dons approuvés	73,7	65,6	58,9
Total approuvés	1 177,5	1 318,7	822,0
Encours/non décaissés			
Encours des prêts	7 312,9	7 140,3	6 377,2
Non décaissement (CSD)	901,7	828,5	740,0
Dons non décaissés	101,3	98,0	80,5
Décaissements			
Décaissement des prêts	627,1	631,4	539,4
Décaissements au titre du CSD	138,6	127,8	123,9
Dons non décaissés	59,8	45,4	39,3
Total des décaissements	825,6	804,6	702,6
Remboursement des prêts	341,9	315,9	299,2

Figure 6
Prêts, prêts au titre du CSD et dons approuvés, par année
(montants approuvés et pourcentages correspondants)



45. Au cours de l'année 2018, le volume global des remboursements de prêts et des décaissements a été plus élevé que l'année précédente – aussi bien dans la monnaie de libellé que dans la monnaie de présentation de l'information financière.
46. Les intérêts perçus sur les prêts en 2018 ont été supérieurs à ceux de 2017 du fait que les taux d'intérêt de référence pour 2018 étaient plus élevés que ceux de 2017 (aussi bien pour les conditions ordinaires que pour les conditions mixtes).

VI. Activités de financement du FIDA

47. Conformément aux cycles de reconstitution du FIDA, en 2018, des instruments de contribution supplémentaires ont été reçus, principalement au titre de FIDA11. En témoigne une augmentation des fonds propres (contributions) de 721,3 millions d'USD en 2018, comparé à 2017. Au 31 décembre 2018, le total des fonds propres (capital) s'élevait à 8,9 milliards d'USD.
48. En février 2018, pendant la Consultation sur FIDA11, les États membres sont convenus, pour FIDA11, d'un objectif de contributions de 1,2 milliard d'USD pour financer un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD pour les trois années de la période couverte par FIDA11. La reconstitution a pris effet le 14 août 2018 avec le dépôt, par les États membres, d'instruments de contribution équivalant à plus de 50% du montant des annonces de contribution.
49. FIDA10 a été le premier cycle de reconstitution au cours duquel la compensation au titre du CSD est entrée en vigueur. Au cours de la période, le montant total dû en contributions compensatoires supplémentaires au titre du CSD, en sus des contributions ordinaires, s'élevait à 3,4 millions d'USD. Le montant total reçu de la part des États membres qui avaient inclus dans leurs instruments de contribution des contributions de compensation supplémentaires distinctes au titre du CSD a été de 0,4 million d'USD. Le FIDA a prélevé 2,5 millions d'USD sur les contributions de base à la reconstitution. Le solde de 0,5 million d'USD sur le montant total dû n'a pas pu être recouvré auprès des États membres (étant donné qu'ils n'avaient pas annoncé de contributions), et n'a donc pas pu être prélevé. Par conséquent, le FIDA n'a reçu que 12% du montant total (soit 0,4 million d'USD sur les 3,4 millions d'USD prévus)⁵ au titre des contributions supplémentaires et distinctes comme indiqué dans les instruments de contribution, en sus des contributions régulières, pour rembourser le Fonds des décaissements CSD avancés par le passé.

⁵ Conformément à la résolution GC41/203/XLI.

50. Parallèlement, pour FIDA11, le montant total dû en contributions compensatoires supplémentaires au titre du CSD à verser sur la période, en sus des contributions ordinaires, s'élevait à 39,5 millions d'USD. Le montant total reçu de la part des États membres qui ont inclus, dans leurs instruments de contribution, des contributions supplémentaires distinctes au titre du CSD s'est établi à 11 millions d'USD. Concernant les États membres qui avaient fait des annonces de contribution sans inclure de contribution supplémentaire distincte au titre du CSD dans leurs instruments de contribution, 20 millions d'USD ont été prélevés sur les contributions de base. Le solde de 8,5 millions d'USD, par rapport au montant total, n'a pas encore été recouvré auprès des États membres (étant donné l'absence d'annonces de contribution), et n'a donc pas été prélevé. Par conséquent, le FIDA n'a reçu que 28% du montant total (soit 11 millions d'USD sur les 39,5 millions d'USD prévus) des contributions supplémentaires distinctes au titre du CSD (comme indiqué dans les instruments de contribution), en sus des contributions régulières, pour rembourser le FIDA des décaissements CSD avancés par le passé.
51. Les négociations avec l'Agence française de développement (AFD) se sont achevées en mars 2017 avec la signature d'un accord de prêt d'un montant de 200 millions d'EUR. Au cours de l'année 2018, le FIDA a procédé au tirage de deux tranches pour un montant total de 100 millions d'EUR. Le montant total du passif lié à l'emprunt auprès d'entités souveraines s'élevait à 500,0 millions d'EUR au 31 décembre, soit l'équivalent de 571,6 millions d'USD.

VII. États financiers concernant uniquement le FIDA

Bilan

52. L'analyse proposée ci-après porte sur l'appendice A des états financiers consolidés et les notes y relatives (appendice D).

Actifs

53. **Liquidités et placements.** Le montant des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer, a diminué, s'établissant à 1,03 milliard d'USD. Cette baisse est conforme aux hypothèses de reconstitution adoptées. Des informations détaillées figurent dans le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2018.
54. **Contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser.** Le montant net des sommes à recevoir a augmenté, atteignant 830 millions d'USD au 31 décembre 2018 (350 millions d'USD au 31 décembre 2017). Cette augmentation est conforme aux cycles de FIDA10 et FIDA11, comme indiqué aux paragraphes 27 et 48 du présent document.
55. **Encours des prêts.** L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), a atteint 6 milliards d'USD, au total, en 2018, sur la base de la juste valeur (5,8 milliards d'USD en 2017). Cette augmentation s'explique par l'effet conjugué de plusieurs facteurs: l'effet net des décaissements intervenus en cours d'exercice, les remboursements de prêts, l'effet positif des variations de change et l'adoption des exigences de la norme IFRS 9 en matière de dépréciations.
56. Le montant de l'ajustement sur la base de la juste valeur en dollars des États-Unis a diminué, en raison de l'effet net d'un alourdissement de la charge annuelle en juste valeur (due à l'augmentation des taux du marché en 2018) et de la correction opérée sur les prêts évalués à la juste valeur pour les exercices précédents.

Tableau 4
Encours des prêts
(en millions d'USD)

	2018	2017
Encours des prêts (principal)	7 293,2	7 123,5
Intérêts à recevoir	19,6	16,8
Encours des prêts en valeur nominale*	7 312,8	7 140,3
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(1 255,4)	(1 280,6)
Encours des prêts à la juste valeur *	6 057,4	5 859,7

* Soldes au 31 décembre.

57. **Provision pour dépréciation des prêts.** Comme indiqué précédemment dans la partie III, une section de la norme IFRS 9 concernant les dépréciations est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Ce changement a révolutionné la méthode de provisionnement du FIDA au cours de l'exercice 2018. Compte tenu de la nouvelle méthode, le montant des dépréciations de prêts en valeur nominale s'est chiffré à 119,3 millions d'USD. Il s'agit de la provision pour perte de crédit attendue de 104,1 millions d'USD et de l'exigence de provisionnement de 15,2 millions d'USD, qui permet au FIDA d'absorber la charge de l'allègement de la dette d'Haïti.
58. Le tableau 5 ci-après fournit une vue d'ensemble de l'exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2018:

Tableau 5
Provision pour dépréciation des prêts et exposition
Au 31 décembre 2018 (en millions d'USD)

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Individuelle	Total
Provision pour pertes sur prêt attendues	7,5	34,7	61,9		104,1
Allègement de la dette d'Haïti				15,2	15,2
Dépréciation, déduction faite de la juste valeur					119,3
Encours des prêts	6 209,2	877,7	206,3		7 293,2
Engagements de prêts	2 374,4	85,8	-		2 460,3
Exposition totale	8 583,7	963,6	206,3		9 753,5

59. **Allocation au titre de l'Initiative PPTTE.** La diminution de la provision, passant de 14,8 millions d'USD en valeur nominale en 2017 à 11,4 millions d'USD en 2018 résulte principalement des allègements de dette consentis aux pays éligibles. Le FIDA participe à l'Initiative PPTTE depuis 1997 (voir les détails à l'appendice J des états financiers). Au 31 décembre 2018, le coût total cumulé des allègements de dette approuvés par le FIDA s'élevait à 502 millions d'USD en valeur nominale. Le montant des allègements de dette consentis à cette date se chiffrait à quelque 371,7 millions d'USD en principal et à 112,4 millions d'USD en intérêts.

Éléments de passif et fonds propres

60. **Endettement.** Au 31 décembre 2018, le passif lié à l'emprunt s'élevait à 500 millions d'EUR, soit l'équivalent de 571,6 millions d'USD.
61. **Contributions.** Le montant cumulé des contributions aux ressources ordinaires, déduction faite des provisions pour dépréciation, a augmenté, passant de 8,2 milliards d'USD au 31 décembre 2017 à 8,9 milliards d'USD un an plus tard, ce qui est conforme aux cycles de reconstitution de FIDA10 et FIDA11. Le tableau 6 ci-après fournit des informations sur l'état des contributions à FIDA10 et FIDA11.

Tableau 6
Flux de contributions
(en millions d'USD)

<i>FIDA11*</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Annonces de contribution		
Ressources ordinaires	934,4	255,2
Compensation au titre du CSD	31,0	10,0
Montant cumulatif des annonces de contribution à ce jour (A)	965,4	265,2
Instruments de contribution reçus (B)	798,2	0,8
Contributions annoncées mais non versées (A)-(B)	167,2	264,4
<hr/>		
Versements en espèces	63,8	0,8
Versements au titre du CSD	5,9	0
Total des versements reçus	69,7	0,8
<hr/>		
<i>FIDA10</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Annonces de contribution		
Ressources ordinaires	1 095,7	1 100,7
Compensation du CSD	2,9	2,9
Montant cumulatif des annonces de contribution à ce jour (A)	1 098,6	1 103,6
Instruments de contribution reçus (B)	1 081,1	1 051,9
Contributions annoncées mais non versées (A)-(B)	17,5	51,7
<hr/>		
Versements en espèces	1 012,6	857,2
Versements au titre du CSD	2,9	2,8
Total des versements reçus	1 015,5	860,0

* En février 2018, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 203/XLI relative à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11).

62. Un état détaillé des contributions des Membres à la reconstitution est présenté à l'appendice H des états financiers consolidés.

État du résultat global (appendice B)

Recettes

63. Le produit des intérêts et commissions de service perçus sur les prêts s'est chiffré à 65,5 millions d'USD en 2018 (57,5 millions d'USD en 2017).
64. Le produit des liquidités et des placements a diminué, passant de 33,3 millions d'USD en 2017 à 2,0 millions d'USD en 2018.
65. Les dépenses enregistrées en 2018 comprennent les dépenses engagées au titre du budget administratif annuel, mais financées au moyen de crédits budgétaires reportés des exercices précédents, ainsi que les dépenses afférentes au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) et les dépenses annuelles du Plan d'assurance maladie après la cessation de service du FIDA (AMACS). Le tableau 7 compare les dépenses engagées en 2018 et en 2017 (voir appendice B).

Tableau 7
Dépenses de fonctionnement
(en millions d'USD)

Dépenses de fonctionnement	2018	2017	Variation +(-)
Rémunération du personnel (salaires et prestations)			
Salaires et ajustements de postes	53,5	52,5	1,0
Autres prestations	39,6	36,8	2,8
Sous-total	93,1	89,3	3,8
Dépenses administratives courantes	39,6	39,8	(0,2)
Consultants et personnel extérieur	42,3	41,9	0,4
Coûts directs d'investissement	1,00	1,6	(0,6)
Total	176,1	172,6	

66. Les totaux ci-dessus comprennent les dépenses financées par d'autres sources (24,1 millions d'USD en 2018; 20,7 millions d'USD en 2017). Ces fonds concernent principalement les dépenses remboursables par le Gouvernement italien (8,6 millions d'USD en 2018 contre 7,9 millions d'USD en 2017), dont la contrepartie est inscrite en recettes.
67. Les soldes ci-dessus comprennent également les coûts relatifs au personnel local des bureaux de pays du FIDA, d'un montant total de 4,9 millions d'USD en 2018 (5,2 millions d'USD en 2017) et les frais de fonctionnement et les dépenses relatives aux consultants, qui s'élèvent à 3,4 millions d'USD (contre 3,3 millions d'USD en 2017). L'administration des bureaux de pays est assurée par l'intermédiaire des accords de service, principalement avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.
68. **Rémunération du personnel (salaires et prestations).** Les dépenses de rémunération du personnel et ajustements de poste ont augmenté, passant de 89,3 millions d'USD en 2017 à 93,1 millions d'USD en 2018. Cette hausse est principalement imputable au versement d'indemnités relatives aux activités de décentralisation (1,3 million d'USD au titre des primes d'affectation; 0,5 million d'USD pour le recrutement et les réaffectations; et 1,4 million d'USD pour les indemnités de licenciement au titre du programme de départ volontaire).
69. **Dépenses administratives courantes.** Les dépenses administratives sont fortement liées à l'euro. En 2018, les dépenses administratives courantes sont restées stables, à 39,6 millions d'USD.
70. **Consultants et personnel extérieur.** L'augmentation de ce montant, passé de 41,9 millions d'USD en 2017 à 42,3 millions d'USD un an plus tard, s'explique principalement par l'augmentation du volume des prestations fournies par des consultants et d'autres organisations.
71. **Charges d'intérêt des prêts.** Au cours de l'année 2018, le FIDA a cumulé des charges d'intérêt et versé des commissions pour un montant d'environ 0,8 million d'USD en relation avec les activités relatives à l'emprunt souverain.

72. **Ajustements pour variation de la juste valeur.** En 2018, un ajustement positif sur la base de la juste valeur de 4,8 millions d'USD a été enregistré. Cela s'explique principalement par l'effet correcteur du remboursement des prêts.
73. **Variations de change.** On trouvera au tableau 8 ci-après une analyse de ces variations.

Tableau 8

Variations de change en 2018
(en millions d'USD)

	2018	2017
Gains nets latents cumulés au 1^{er} janvier	358,6	19,8
Variations de change sur:		
Encaisse et placements	(8,6)	30,7
Montants nets à recevoir/à payer	4,8	(11,5)
Encours des prêts et des dons	(145,1)	317,7
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(13,1)	22,8
Contributions des États membres	11,5	(20,8)
Total des variations en 2018	(150,5)	338,8
Gains nets latents cumulés au 31 décembre	208,1	358,6

74. Comme indiqué aux paragraphes 35 et 36, les actifs du FIDA sont principalement libellés en DTS, ou investis dans des actifs reproduisant le panier du DTS. De ce fait, la conversion de ces actifs en dollars des États-Unis à des fins de communication financière a généré une perte latente en 2018. Fin décembre 2018, les gains latents nets cumulés s'élevaient à 208,1 millions d'USD (tableau 8).
75. **Plan d'assurance maladie après la cessation de service.** En 2018, comme les années précédentes, le FIDA a chargé un actuaire indépendant de procéder à une évaluation du Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS). La méthode adoptée ne s'écarte pas de celle de l'année précédente, et les hypothèses retenues tiennent compte des conditions actuelles du marché. L'évaluation actuarielle de l'AMACS pour 2018 fait apparaître un engagement de 113,2 millions d'USD au 31 décembre 2018 (127,7 millions d'USD à la fin de 2017). Le FIDA a enregistré, en 2018, pour les prestations au titre des services actuels, une charge d'un montant net de 6,7 millions d'USD (intérêts et coût des prestations au titre des services actuels inclus). Il en résulte un gain actuariel net latent de 21,2 millions d'USD (contre une perte actuarielle nette latente de 15,1 millions d'USD en 2017). Cette variation des engagements est principalement due aux conditions actuelles du marché, qui ont également eu une incidence sur le taux d'actualisation de 2,8% utilisé dans l'évaluation des comptes de 2018 (contre 2,3% en 2017) et à l'effet positif des variations de change.

État de la variation des bénéfices non distribués (appendice B1)

76. Le solde du déficit accumulé est passé de -1,36 milliard d'USD à la fin de 2017 à -1,86 milliard d'USD à la fin de 2018. Ce solde correspond au cumul des résultats financiers annuels découlant des opérations et des effets des variations de change, principalement parce que les soldes des prêts libellés en DTS ont été convertis en dollars des États-Unis, monnaie utilisée dans les documents d'information financière du FIDA. La perte annuelle totale globale de 411 millions d'USD enregistrée en 2018 a été prise en compte dans le solde des bénéfices non distribués susmentionné, qui a été partiellement contrebalancé par les compensations supplémentaires reçues durant l'année au titre du CSD pour un montant total de 27,5 millions d'USD. Comme indiqué plus haut, en 2018, l'adoption d'une nouvelle norme comptable et les exigences de provisionnement relatives à l'allègement de la dette d'Haïti ont eu une incidence négative globale sur le solde des bénéfices non distribués de 84,6 millions d'USD.

77. La perte nette de 411 millions d'USD de 2018 comprend: des recettes de 111,5 millions d'USD contrebalancées par une perte de change latente de 150,5 millions d'USD; des dépenses au titre des dons et au titre du CSD de 205,2 millions d'USD; des dépenses de fonctionnement (personnel, services de consultants, dépenses relatives aux fournisseurs) de 176,1 millions d'USD; et d'autres ajustements positifs relatifs aux dépenses ou à des obligations comptables de 5,3 millions d'USD.
78. Conformément aux exigences des IFRS, la Réserve générale représente l'appropriation des bénéfices non distribués. Entre 1980 et 1994, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs transferts portant la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD.
79. À compter de l'exercice financier 2018, l'article XIII du Règlement financier est entré en vigueur. Il stipule que: "Le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds, dans le contexte de l'examen/approbation de ses états financiers annuels vérifiés."
80. Les aspects à prendre en compte pour l'évaluation des transferts annuels à la Réserve générale sont les suivants: le solde global de l'excédent/déficit accumulé; et les facteurs sous-jacents du revenu annuel net/de la perte annuelle nette, en particulier les soldes des gains/pertes latents.
81. Considérant qu'à la fin de 2018 le Fonds avait déclaré une perte globale nette sur une base consolidée de 427,1 millions d'USD et une perte globale nette de 411,1 millions d'USD pour le FIDA seulement, les bénéfices nets non distribués sont restés négatifs à environ 1,9 milliard d'USD (aussi bien pour le bilan consolidé que pour le bilan FIDA seulement). Il n'est donc pas recommandé, à la fin de 2018, d'effectuer un transfert à la Réserve générale.

État consolidé des flux de trésorerie (appendice C)

82. L'appendice C présente les variations de la trésorerie et des placements non soumis à restriction figurant au bilan. Il est noté que 58,8% des soldes des liquidités et des placements consolidés se rapportent au FIDA (71,3% en 2017).
83. Les décaissements au titre des dons du FIDA ont augmenté, passant de 45,4 millions d'USD en 2017 à 59,8 millions d'USD en 2018. Les décaissements au titre de dons autres que ceux du FIDA ont diminué, passant de 131,1 millions d'USD en 2017 à 126,9 millions d'USD en 2018.
84. Les décaissements financés par le CSD ont augmenté, passant de 127,8 millions d'USD en 2017 à 138,6 millions d'USD en 2018.
85. Les décaissements au titre des prêts du FIDA ont diminué, passant de 631,4 millions d'USD en 2017 à 627,1 millions d'USD en 2018. Les décaissements au titre de prêts autres que ceux du FIDA ont également diminué, passant de 59,2 millions d'USD en 2017 à 39,6 millions d'USD en 2018.
86. Au cours de l'année 2018, le FIDA a procédé au tirage de tranches supplémentaires au titre de la facilité d'emprunt auprès de l'AFD pour un montant de 100,0 millions d'EUR (soit l'équivalent de 119,4 millions d'USD).
87. Les versements en espèces et les tirages sur billets à ordre au titre des contributions aux reconstitutions ont atteint au total 274,9 millions d'USD en 2018, contre 378,0 millions d'USD en 2017.
88. Les contributions autres que celles destinées aux reconstitutions ont atteint un montant total de 200,4 millions d'USD en 2018 (314,2 millions d'USD en 2017).

VIII. Gouvernance

89. Le processus opérationnel du FIDA est en constante évolution, et plusieurs mesures ont été adoptées pour atténuer les risques sous-jacents.
90. Conformément au Cadre de contrôle interne pour les placements du FIDA, le personnel produit des informations utilisées dans le système de contrôle interne ou prend d'autres mesures nécessaires pour exercer un contrôle. Chaque entité de la gouvernance institutionnelle a un rôle à jouer:
- i) Le Conseil des gouverneurs est l'organe plénier suprême du Fonds. Il est composé de représentants des États membres. Tous les pouvoirs du Fonds sont dévolus au Conseil des gouverneurs. Sous réserve des limitations énoncées dans la charte du Fonds, il peut déléguer des pouvoirs au Conseil d'administration.
 - ii) Le Conseil d'administration et le Comité d'audit – nommé par le Conseil d'administration – supervisent le contrôle interne et la gestion du risque. Aidé dans cette tâche par le Comité d'audit, le Conseil d'administration est tenu au courant de tout changement apporté aux principes de fonctionnement du contrôle interne; il est notamment tenu informé des grandes lignes du processus de gestion du risque, de l'état résumé des risques, des objectifs des activités de contrôle et des points couramment contrôlés aux fins de l'information financière.
 - iii) Les auditeurs internes fournissent des services d'assurance et de conseil indépendants et objectifs, conçus pour apporter une valeur ajoutée et améliorer les opérations du FIDA. Cette fonction aide le FIDA à atteindre ses objectifs en assurant une approche systématique et rigoureuse de l'évaluation et de l'amélioration de l'efficacité des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance.
 - iv) Les auditeurs externes mesurent l'efficacité des contrôles internes du FIDA. Ils déterminent si ces contrôles sont correctement conçus et mis en œuvre tout en formulant des recommandations sur la façon d'améliorer les contrôles internes. Les auditeurs externes déterminent en outre si les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie.
 - v) IOE procède à des évaluations des politiques, stratégies et opérations financées par le FIDA pour promouvoir la responsabilité et l'apprentissage. Il contribue à améliorer la performance du FIDA et de ses partenaires par des évaluations indépendantes qui évaluent l'impact des activités financées par le FIDA, analysent les réussites et les insuffisances et identifient les facteurs affectant la performance.
 - vi) La direction est responsable de la conception, de l'approbation et de l'exécution du processus de contrôle interne et de gestion du risque du Fonds en collaboration avec l'équipe de direction du groupe, les équipes de direction subsidiaires et les responsables financiers. La direction a pour objectif de s'assurer que les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Fonds, conformément aux normes IFRS. Le Comité de gestion des risques est chargé d'appuyer et de superviser les activités de gestion du risque du Fonds. La gestion du risque institutionnel est un élément essentiel de la gestion du risque opérationnel, qui influence les activités de placement du Fonds.
91. La direction et le personnel du FIDA se sont engagés à respecter le Code de conduite de l'organisation, qui a été établi pour régir leur conduite et faire en sorte qu'elle soit conforme aux intérêts du Fonds.

92. À ce titre, le FIDA a considéré que le référentiel adopté en 2013 par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway constitue une base appropriée pour l'approche de la direction en matière d'évaluation de l'efficacité des contrôles internes en matière de rapports financiers (CIRF).
93. Depuis 2011, le FIDA a inclus dans ses états financiers une déclaration de la direction concernant l'efficacité du cadre des CIRF du FIDA. Une attestation des auditeurs externes (Deloitte) concernant la fiabilité de la déclaration de la direction a également été incluse depuis 2012.
94. L'autoévaluation de la direction par rapport au cadre des CIRF souligne l'engagement du FIDA en faveur de contrôles internes efficaces et de la volonté d'anticiper et de traiter les évolutions susceptibles d'affecter l'intégrité des états financiers. Cette position attentive place le FIDA au niveau des meilleures pratiques dans ce domaine. Les CIRF fournissent un compte rendu complet des processus du FIDA qui sous-tendent la préparation des états financiers et la mise en œuvre des contrôles internes sur les transactions ayant une incidence sur les états financiers.
95. Les CIRF font l'objet, chaque année, d'un contrôle interne et externe par sondage. Trente-quatre flux de processus, répartis sur six divisions et identifiant 74 contrôles clés sous-tendent les tests, qui sont effectués par les auditeurs pour assurer l'efficacité des CIRF. La mise à jour en temps opportun des flux de processus est coordonnée par la Division de la comptabilité et du contrôle (ACD). Les propriétaires de processus doivent s'assurer que les flux: décrivent avec précision les activités en cours; tiennent compte des contrôles effectués en divers points des flux; indiquent clairement les contrôles clés. ACD doit veiller à ce que toutes les recommandations d'audit qui en résultent soient prises en considération et mises en œuvre.